

COM' COM'

Le magazine de Combrailles, Sioule et Morge

2023
Numéro 5



Action Sociale



En bref
Les dernières actualités



Jeunesse
Un pôle Enfance-Jeunesse à
Beaugard-Vendon



Transition Écologique
Le Club Climat voit le jour

numéros utiles

- SIÈGE ADMINISTRATIF DE COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE
secretariat-general@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 86 99 19
- ANTENNE ADMINISTRATIVE DE COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE
accueil-combronde@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 97 19 30
- SERVICE ENFANCE-JEUNESSE
alsh-inscriptions@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 97 19 30
- MICROCRÈCHE
microcreche@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 33 99 37
- RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)
ram@comcom-csm.fr
Combronde - tél. : 04 73 97 36 67
Manzat - tél. : 04 73 86 52 07
- CENTRE AQUATIQUE
piscine@comcom-csm.fr
tél. : 09 65 01 64 38
- CINÉMA "LA VIOUZE"
cinema@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 86 77 54
- SALLE DE SPECTACLE - LA PASSERELLE
lapasserelle@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 85 53 72
- RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE
mediatheque-combronde@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 33 35 76
mediatheque-manzat@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 86 99 28
- CIAS - ACTION SOCIALE
cias@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 97 19 67
- EHPAD INTERCOMMUNAU
"LES ORCHIS" - COMBRONDE
ehpad-combronde@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 97 11 53
LES ANCIZES-COMPS
ehpad-ancizes@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 86 81 59
"LE MONTEL" - MANZAT
ehpad-manzat@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 86 57 45

sommaire



n°5 février 2023

- 04 | En bref
- 07 | Dossier
Action Sociale
- 11 | Enfance-Jeunesse
Pôle Enfance-Jeunesse
Relais Petite Enfance : matinée "Modes de garde"
- 12 | Équipements sportifs
Le Centre Aquatique face au coût de l'énergie
- 14 | Culture
Les écoles de musique : des lieux d'éducation artistique et culturelle
- 15 | Transition Écologique
Le Club Climat voit le jour

édito

Le 8 mars 2022, le gouvernement a annoncé des mesures relatives à la Politique du Grand Âge, fondée sur le bien-vieillir. La communauté de communes, à travers son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), n'a pas attendu 2022 pour s'occuper dignement de ses aînés.

Loin des scandales nationaux relayés par les médias, stigmatisant tous les établissements sans distinction, et alimentés à coup de tweets ou de positions polémiques et politiques, je peux vous affirmer que bien-vieillir dans les EHPAD publics, c'est possible.

Certes avec plus de moyens accordés par les instances tarifaires (Agence Régionale de Santé et Conseil départemental), les équipes seraient moins sous tension et l'accueil, sans nul doute, de meilleure qualité. Mais, aujourd'hui les EHPAD ont la chance d'avoir du personnel qualifié attentif, prévenant et à l'écoute.

Le questionnement sur la tarification aux familles, le taux de soignants par résident, le projet d'établissement, la place de la famille ou encore l'ouverture sur le territoire, restent des sujets qui alimentent les réflexions des équipes et les décisions de vos élus. Pour moi, la notion de service public prend tout son sens, en offrant des conditions de vie adaptées à chacun, en dehors de toute considération de rentabilité. Je ne peux laisser croire que les établissements publics, gérés par des élus locaux, souffrent des mêmes maux et sont sujets aux mêmes dérives que les établissements privés lucratifs. Nous ne tirons aucun profit financier de ces établissements ! Soyez-en certains !

Une large partie de ce magazine est également consacrée à la transition écologique, la communauté de communes s'étant engagée dans un véritable projet de réduction de ses consommations énergétiques. De nombreuses actions ont été lancées. Je pense notamment au Centre Aquatique intercommunal avec son Contrat de Performance Énergétique qui a permis de réduire de plus de 40 % ses consommations entre 2019 et 2022. Malgré cette anticipation, la communauté de communes est touchée, comme nous tous, par la hausse du cours de l'énergie, obligeant les élus communautaires à prendre des mesures d'urgence afin de limiter l'explosion des coûts. Le conseil communautaire a unanimement pris des décisions courageuses et difficiles, avec notamment la fermeture provisoire du Centre Aquatique pendant 8 semaines sur deux périodes qui impactent le moins possible le public.

Pour bien commencer l'année 2023, je vous invite aussi à découvrir et à réserver votre séjour thermal ou « bien-être » aux Thermes de Châteauneuf-les-Bains. Cet établissement géré par une société publique où la commune de Châteauneuf-Les-Bains et la communauté de communes sont actionnaires, reçoit entre 600 et 700 curistes par an. C'est encore une fois une structure de proximité, bien loin de celles gérées par les grands groupes financiers et thermaux, qui vous est proposée. Oui, les Thermes ont souffert de la crise sanitaire mais aujourd'hui ses gestionnaires, tous élus locaux, veulent garder confiance en l'avenir ; cette activité économique, touristique, sanitaire a toute sa place, ici, dans les Combrailles.

Faisons tous, de 2023 une belle année.

Sébastien Guillot
Président de **Combrailles, Sioule et Morge**



Zones d'activités

Des terrains disponibles à la vente

Une zone d'activités est un site dédié à l'implantation d'entreprises, sur un périmètre bien délimité du territoire. Aujourd'hui, 9 zones sont gérées par la communauté de communes et disposent de terrains disponibles à la vente, destinés à l'installation d'entreprises :

- **La Zone de la Plaine du Champs - Les Ancizes-Comps** : 6 terrains entre 500 et 10 000 m²
- **Le Parc d'activités des Volcans - Manzat** : 6 terrains de 1 300 à 13 000 m².
- **La Zone des Plaines - Saint-Pardoux** : 3 terrains de 3 900 à 7 000 m².
- **Zone de la Varenne - Combronde** : plusieurs lots de 1 000 à 10 000 m²
- **Le Parc de l'Aize - Combronde** : 4 lots de 9 000 m² à 3,4 Ha.

CONTACT

Si vous avez un projet ou pour tout renseignement sur le développement économique de Combrailles, Sioule et Morge, vous pouvez contacter :

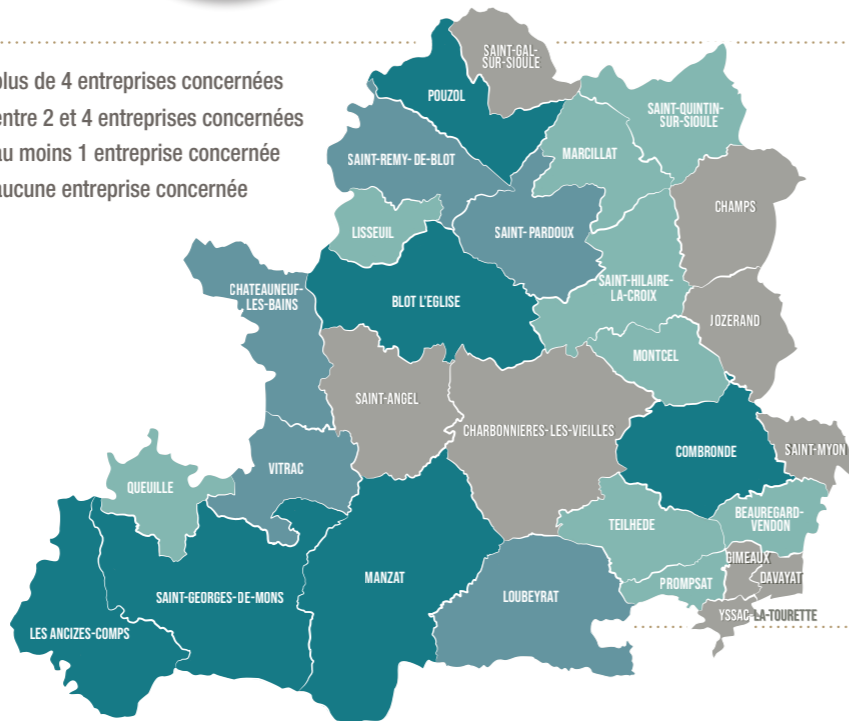
Sandra D'Aversa
developpement-eco@comcom-csm.fr
07 64 71 32 91

AIDE AUX ENTREPRISES

Le « FONDS A89 » a pour objectif de soutenir les projets de développement des petites entreprises artisanales et commerciales sur le territoire des Combrailles, par l'intermédiaire de subventions. Les objectifs sont de concourir à la modernisation des locaux d'activités, conforter la croissance des entreprises, soutenir indirectement la création d'emplois, accompagner financièrement la dynamique de création d'entreprises sur le territoire. De nombreuses entreprises du territoire ont pu bénéficier de cette subvention.

Ci-contre, la carte présentant les aides "Fonds A89" distribuées sur le territoire entre 2017 et 2022.

- plus de 4 entreprises concernées
- entre 2 et 4 entreprises concernées
- au moins 1 entreprise concernée
- aucune entreprise concernée



TÉMOIGNAGE : jeune reconvertie dans l'industrie, chez EcoTitanium

Pauline • 18 ans



Pourquoi EcoTitanium ?

Comment as-tu procédé pour te reconvertir ?

Originaire du territoire et habitant dans le secteur, j'ai toujours vu les usines ici, en allant à l'école. Mais c'est en me présentant au "Job Dating" que j'ai été embauchée comme opératrice en production chez EcoTitanium, alors que je n'avais pas de "bagage industriel" (j'ai suivi un cursus scolaire en pâtisserie). Ce sont les collègues - qui sont habilités à le faire - qui me forment au poste, depuis mon arrivée ici, en septembre 2022.

Qu'est-ce qui te motive dans ton poste aujourd'hui ?

J'ai tout de suite été bien intégrée par mon équipe, qui m'apprend de nouvelles choses chaque jour et dans une ambiance de travail motivante en plus ! Contrairement à ce que croient les gens, l'industrie ou le travail en usine, aujourd'hui, ce n'est plus le travail "à la chaîne". Il y a des tâches qui se répètent, oui, mais chaque jour est différent !

En quoi consiste ton poste d'opératrice en production ?

Aujourd'hui, je travaille sur le titane "matière première", qui est ensuite traité pour être vendu en lingots, qui seront par la suite utilisés principalement par la filière aéronautique pour la fabrication de pièces. Pour ça, même si ma formation est loin d'être terminée, je conduis des engins de manutention (pont roulant, chariots élévateurs, ...), je gère les machines et résous les problèmes techniques pour assurer le bon fonctionnement de la production.



Et ton rythme de travail ?

Je travaille en 3*8. C'est un rythme que j'apprécie beaucoup, parce qu'il me permet d'avoir du temps pour mes activités personnelles. Je pense que je n'en aurais pas autant avec des horaires de bureau ! C'est aussi ça, qui fait que chaque jour est différent.



FLEURON

Atelier d'herbier et de fleurs séchées

Suite au covid, Claire a mis entre parenthèses sa carrière d'avocate pour fonder Fleuron, une entreprise qui crée des herbiers sur la commune de Prompsat et les commercialise partout en France. Elle a bénéficié du Fonds A89.

"J'ai fondé Fleuron il y a un an avec mon mari Antoine. J'étais avocate en droit social et Antoine est quant à lui directeur commercial dans l'univers du luxe (bijoux, maroquinerie). J'avais depuis longtemps l'envie d'entreprendre. Antoine, lui, est un passionné de nature et d'agriculture. Nous cherchions donc un projet commun.

Fleuron, ce sont des cadres de décoration composés de fleurs séchées naturelles, collées sur du papier et encadrées, fabriqués artisanalement dans notre atelier à Prompsat. Notre marque a pour ambition de dépoussiérer l'herbier botanique traditionnel pour en faire un objet de décoration tendance, végétal et responsable.

Nous nous sommes installés à Prompsat initialement car je travaillais à Clermont-Fd et mon mari à Vichy, c'était un emplacement idéal pour nous à mi-chemin. Au regard de mon activité, je ne vois que des avantages à venir s'installer dans les Combrailles, c'est un secteur à proximité de l'agglomération clermontoise, avec des prix de l'immobilier avantageux et un cadre de vie très agréable.

La communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge m'a accompagnée par le biais du Fonds A89, subvention qui m'a aidée à financer ma participation à des salons auxquels je n'aurais probablement pas pu participer sans cela.

Claire, fondatrice de l'entreprise Fleuron
www.fleuron.fr



Rénov'actions 63

un nouveau conseiller sur le territoire

Inscrit au Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) et dans le cadre de la politique Habitat de la com' com', le service Rénov'actions63 a été mis en place sur le territoire, en lien avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Dédié à la rénovation de l'habitat, il vous offre la possibilité d'avoir accès à des conseils et à un accompagnement personnalisé pour arriver à une rénovation performante de votre logement (au moins 35% de gain énergétique). Joseph Roessel, votre nouveau conseiller, vous accueille lors de permanences physiques, par téléphone et peut même se déplacer chez vous et vous accompagner sur la durée pour vos projets les plus ambitieux. S'il est principalement basé sur l'antenne administrative de la com' com' à Combronde (Château des Capponi), des permanences délocalisées sur rendez-vous sont également proposées sur les communes de Pouzol (à La Passerelle) et de Manzat (à la Maison France Services - La Poste).

www.renovactions63.fr ou au 04 73 42 30 70

HABITAT



Valoriser le bâti existant

L'étude pré-opérationnelle d'amélioration de l'habitat, assurée par le cabinet d'étude URBANIS, a été lancée en 2022. Elle a été découpée en 3 phases d'études : diagnostic du territoire ; étude des 6 centres-bourgs identifiés "à enjeux"; définition de la stratégie de la politique privée de l'habitat de la com' com'.

La phase de diagnostic aujourd'hui terminée a permis de relever des enjeux axés sur la valorisation du bâti existant comme axe de développement et des enjeux par sous-secteurs géographiques et socio-économiques, en fonction de leur niveau d'attractivité et d'équipement. Aujourd'hui, les communes de Blot-l'Eglise, Châteauneuf-les-Bains, Combronde, Les Ancizes-Comps, Manzat et Saint-Georges-de-Mons ont été sélectionnées, pour entamer la seconde phase. Ces centres-bourgs seront arpentés, et étudiés plus finement pour identifier les habitations à rénover.

GOUR DE Tazenat

Une nouvelle signalétique

Depuis plusieurs années, de nombreux investissements ont été réalisés par la communauté de communes sur le site du Gour de Tazenat. Suite aux travaux d'aménagement du tour du lac, puis à la création des nouveaux parkings et des cheminements piétons, une nouvelle signalétique était nécessaire pour offrir aux visiteurs une information claire, actualisée et venant compléter l'existant. Cette nouvelle signalétique, installée fin décembre 2022, se compose de panneaux réglementaires, pédagogiques et directionnels, qui permettront aux visiteurs de découvrir le site et de profiter pleinement du Gour de Tazenat dans un esprit d'accueil encore plus qualitatif.



Du sport pour tous

Les services à la population de Combrailles, Sioule et Morge s'engagent à mettre en place des actions nouvelles et à poursuivre les actions engagées en lien avec les Jeux de Paris 2024. Une structuration du dispositif est en cours et s'organise autour de 4 axes :

- Créer un planning d'actions d'envergure pour la période avril 2023 - août 2024 à destination de tous les publics (Accueils de Loisirs, Petite Enfance, Centre Intercommunal d'Action Sociale), intégrant également les actions municipales et associatives
- Mise en place d'un programme de diffusion des événements sportifs majeurs sur les communes (Coupe du Monde de Rugby, Tour de France, Jeux olympiques et paralympiques ...)
- Organisation d'un tournoi de Raqball
- Lancer la réflexion sur la création d'une zone ouverte de célébration de type "Village olympique".

DOSSIER

Action Sociale

Les différents domaines d'intervention du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) permettent d'assurer l'aide et l'accompagnement nécessaires aux personnes dans le besoin : personnes âgées, porteuses de handicap, ... Pour faire fonctionner ces services, plus de 6 millions d'euros sont consacrés chaque année, au budget. Près de 130 agents sont répartis sur trois secteurs : les 3 EHPAD intercommunaux, le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et le service de portage de repas. Ces employés exercent au quotidien ces métiers de proximité et ce, même en période compliquée de crise sanitaire. Si la prime Ségur, votée par le gouvernement, a permis de revaloriser les agents des EHPAD, les élus de la com' com' et du CIAS ont souhaité mettre en place également un complément du traitement indiciaire, pour valoriser le travail des agents qui interviennent au domicile des personnes (aide à domicile,

portage de repas...), afin de ne pas différencier l'ensemble des agents sociaux et d'arriver à une certaine équité.

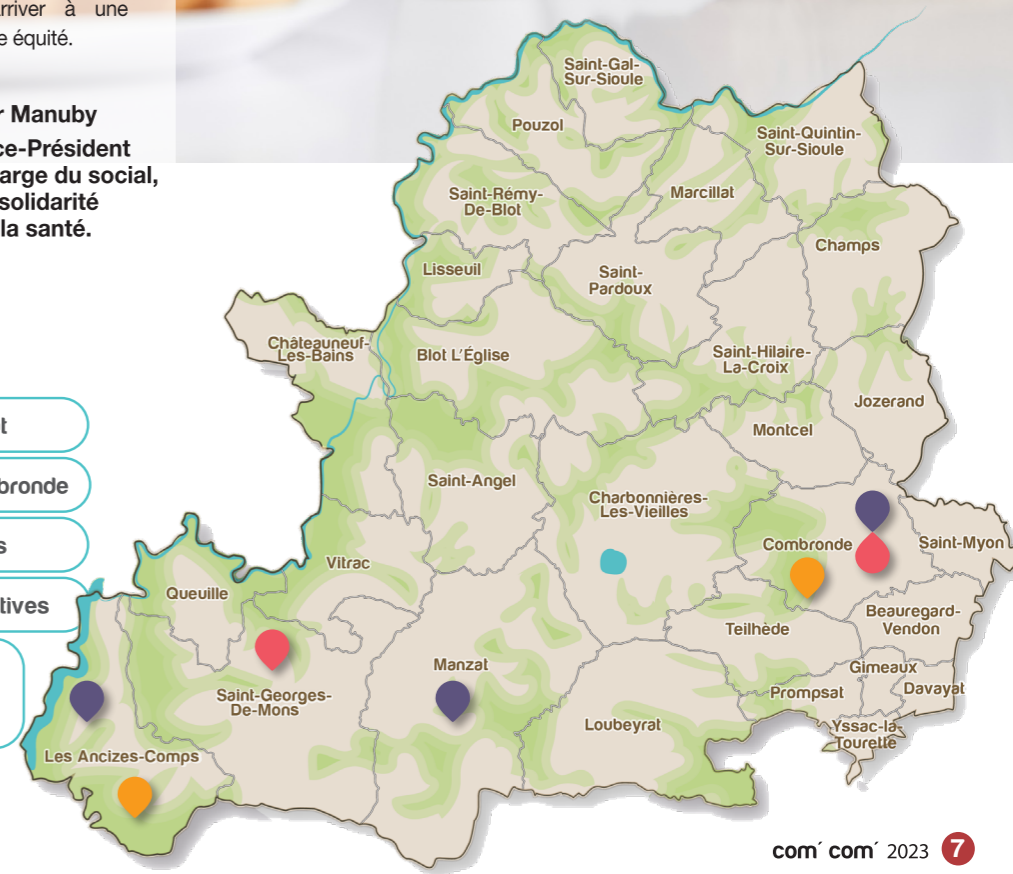


Didier Manuby
1^{er} Vice-Président en charge du social, de la solidarité et de la santé.



Les services du CIAS

- EHPAD "Le Montel" - Manzat
- EHPAD "Les Orchis" - Combronde
- EHPAD Les Ancizes-Comps
- CIAS - Antennes administratives
- Cuisines intercommunales pour portage de repas et EHPAD



VIADUC DES FADES

Travaux de sécurisation des garde-corps

Lors de la définition du Projet de territoire 2020-2026, les élus ont décidé de poursuivre le projet de valorisation touristique autour du viaduc des Fades et de la gare des Ancizes-Comps, en lien avec l'activité de vélorail. Après le défrichement de la voie, qui a permis la mise en place du vélorail depuis 2020, une étude concernant la sécurisation des garde-corps du viaduc - ouvrage d'art inscrit à l'inventaire des monuments

historiques - a débuté le 1^{er} avril 2022 (avec Christian Laporte, architecte du Patrimoine). Le diagnostic de l'état général de l'ouvrage a démontré la nécessité de réaliser des travaux entre les trottoirs et la chaussée ferroviaire, entre la chaussée ferroviaire et les culées, sur les garde-corps latéraux et sur les parapets des culées. L'ensemble de ces interventions sera réalisé durant l'automne 2023. Le montant des travaux est estimé

à 182 500 € et bénéficiera en partie de l'aide apportée par la Mission Bern dans le cadre du Loto du Patrimoine. Suite à une saison estivale très favorable (25 000 visiteurs d'avril à octobre 2022, tout comme les deux années précédentes), le vélorail confirme sa place d'équipement touristique structurant, à l'échelle du territoire intercommunal mais aussi, plus largement, à l'échelle des Combrailles.

EHPAD

"CLICHÉS" ET RÉALITÉ...

Longtemps dénommés « Maisons de retraite », les EHPAD - Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes - accueillent, dans un environnement médicalisé, des résidents et des résidentes de plus de 60 ans ayant besoin d'aide et de soins au quotidien.

PAROLES DE résident



Je suis à l'EHPAD depuis plus d'un an. C'était un choix de ma part ; déjà, je me sens plus en sécurité ici par rapport à mon état de santé, et puis aussi

pour mon amie, qui s'occupait de moi. Je ne voulais pas l'empêcher de vivre une vie normale.

Je suis vraiment satisfait ! Que ce soit au niveau hygiène, gentillesse et du professionnalisme de tout le monde. Les personnes qui viennent me voir me le font souvent remarquer aussi.

Et puis, j'ai retrouvé du monde ici : mon facteur, mon boucher, ... mais j'ai aussi fait de belles rencontres. Et qu'est-ce qu'on mange bien !

Les équipes font un travail formidable. Même dans les moments les plus difficiles, ils restent doux, gentils, prévenants... C'est merveilleux d'être accompagné par des personnes comme ça.

Jacques - 79 ans
EHPAD "Le Montel" - Manzat

Les personnes accueillies en EHPAD répondent à des critères de dépendance variable, selon une nomenclature dite « GIR » évoluant de 1 à 6 (GIR : Groupe Iso-Ressources qui correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. GIR 1 en est le plus haut niveau de dépendance).

Combrailles, Sioule et Morge compte 4 EHPAD sur son territoire. Trois d'entre eux sont gérés par la com' com' : « Les Orchis » à Combronde, « Le Montel » à Manzat et celui des Ancizes-Comps. Quant au quatrième, situé à Loubeyrat, il est en gestion associative.

Des « clichés » parfois tenaces...

« Les équipes tiennent au fonctionnement humain. » insiste Christine Fournet, directrice des 3 structures.

« Prison », « mouiroir », « lieux de maltraitance » ... , tels sont encore trop souvent les vocables associés à ces établissements - ternissant leur image. Dans les EHPAD de Combrailles, Sioule et

Morge (CSM), il n'est pas question de rentabilité. Leur gestion n'est guidée que par le souci constant de la qualité de l'accueil et du bien-être des résidentes et résidents.

« La base de notre action, c'est d'accompagner les personnes, leur offrir un cadre de vie agréable, un appui sécurisant et adapté à leurs besoins, ainsi qu'à leurs envies. Car c'est à eux seuls que nous devons des comptes, pas à des actionnaires. En bref, l'ensemble de notre fonctionnement est pensé et tourne autour de nos résidents. Le bien-être de nos aînés est une priorité » commentent la directrice, le cadre de santé et la responsable des services hôteliers.

L'accueil

« En amont de l'admission, l'entrée en EHPAD est soigneusement préparée. Le consentement éclairé du futur résident est systématiquement recherché. Une visite de pré-admission est proposée afin de faire découvrir ce nouveau lieu de vie mais aussi pour profiter d'un moment d'échange. C'est important pour eux, et c'est

important pour nous » nous explique Christine Fournet.

« L'entrée en EHPAD passe aussi par un accompagnement personnalisé. Les équipes pluridisciplinaires s'attachent à en apprendre plus sur le quotidien des personnes (heures du lever, du coucher, régime alimentaire, ...), leurs goûts, leurs besoins en soins médicaux et paramédicaux, [...] » précise Nelly Grange, cadre de santé.

Un accompagnement psychologique peut également être mis en place pour les nouveaux arrivants qui le souhaitent. Et ce, sur les 3 EHPAD.

« Dans beaucoup de cas, ce sont les familles, des aidants épuisés, qui se sentent coupables de faire admettre leur proche en EHPAD, alors qu'il ou elle s'en occupait auparavant. Là aussi, le psychologue peut intervenir et échanger avec les familles qui le souhaitent... » précise Christine Fournet.

Des repas et régimes alimentaires adaptés

La production des repas est confiée au service de Restauration Collective de CSM - qui assure la production quotidienne de plus de 1 600 repas. Les repas servis en EHPAD, sont produits dans les cuisines de Combronde et de Saint-Georges-de-Mons, à partir de produits frais, grâce aux circuits courts développés sur le territoire. Lorsque les volumes disponibles au niveau local ne répondent pas aux besoins quantitatifs, ce sont alors les produits labellisés et/ou auvergnats qui sont priorisés. Chaque établissement dispose également d'une cuisine, permettant ainsi la confection des repas du soir, des goûters et des "collations de nuit" pour les résidents qui en ont besoin ou envie.

Les résidents prennent leurs repas dans des espaces dédiés. « En cas de soucis ou lors d'une situation particulière, les résidents peuvent également déjeuner dans leur chambre. On prend donc le temps de les accompagner. C'est aussi la chance que l'on a de pouvoir accueillir les personnes dans des chambres individuelles » précise Aude Bocquet, responsable hébergement.

De véritables lieux de vie

De nombreuses prestations sont également proposées pour assurer la qualité du séjour des résidents. Bien loin de l'image de "prison" que beaucoup leur prêtent, dans les EHPAD, les

résidents peuvent « [...] en fonction de leur santé - sortir à leur guise, se rendre dans leur famille, et même partir en vacances avec leurs proches ! Beaucoup de gens pensent qu'une fois que l'on rentre dans un EHPAD, on ne ressort plus... explique la directrice. Au même titre, d'ailleurs, que si un résident ne souhaite plus rester en EHPAD, il a la possibilité de quitter l'établissement. »

En parallèle, pour rythmer les journées de nos aînés - fortement impactés ces dernières années par la crise sanitaire - des animations sont mises en place. « Ces animations sont une source de gaieté et de convivialité pour nos résidents, mais aussi pour nos équipes » déclare Aude Bocquet.

« Même pendant les périodes de confinement, les équipes d'animation ont tout mis en œuvre pour maintenir ces activités, dans le respect des consignes sanitaires bien sûr. Elles sont indispensables pour le bien-être du résident » précise Christine Fournet.

Aujourd'hui, ces animations ont pu reprendre progressivement grâce à l'amélioration du contexte sanitaire et « [...] un large programme d'animations est proposé aux résidents des 3 EHPAD : déjeuners en pleine nature, médiation animale, visites culturelles... » complète Aude Bocquet.

"l'humain est au centre de la réflexion"

Ma mission, c'est de superviser les pôles restauration, animation, blanchisserie et nettoyage, ... au sein des EHPAD de CSM... Tout ce qui concerne l'environnement des résidents en dehors des soins finalement. On peut appeler ça « les services hôteliers ». Le milieu associatif et public m'a toujours attirée, parce que l'humain est au centre de la réflexion et du fonctionnement. A la suite de mes études, j'ai eu un véritable coup de cœur pour le secteur des personnes porteuses de handicaps et des personnes âgées - pour qui j'ai une tendresse particulière. En arrivant à Combrailles, Sioule et Morge, j'ai trouvé ce qui me manquait dans mes précédentes expériences professionnelles :



être au contact des résidents, et en lien permanent avec l'ensemble des agents. Tous, sont impliqués et convaincus.

Aude Bocquet
Responsable Hébergement

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'EHPAD DES ANCIZES-COMPS



La pose de la première pierre de l'EHPAD intercommunal situé aux Ancizes-Comps a eu lieu fin septembre 2022. L'opération - portée par CSM et son CIAS - consiste en la construction d'un nouvel établissement, sur la même commune - en remplacement de l'actuel qui souffre d'une infrastructure vieillissante, n'étant plus totalement adaptée à la sécurité et à la dépendance des résidents.

Ce futur EHPAD, prévu pour 2024, sera situé à côté de l'école maternelle, sur un terrain cédé par la commune à l'euro symbolique. Il offrira une capacité d'accueil de 41 lits et proposera aux résidents des espaces modernes et adaptés, avec tout le confort nécessaire (chambres individuelles, pièces de vie, espaces communs type « place du village », ...) dans un bâtiment d'une superficie totale de 2 304 m² au sol.

Ce projet, dont le montant total est estimé à 6 178 032 € HT (études, travaux, mobilier, ...), a fait l'objet d'un soutien financier de l'État (programme d'aide à l'investissement, géré par l'ARS).



Les résidents visitent la Ferme Bâtisse à Vitrac, et découvrent les produits lors d'un moment "dégustation"

PAROLES DE résident

C'est moi qui ai choisi d'entrer en EHPAD. Je suis venu ici pour être à proximité de mes proches. Ça fait un peu plus de 2 ans maintenant. Je ne conduisais plus. Et vous savez ce qu'on dit : "quand tu peux plus conduire, tu meurs dans ton trou !" Sans voiture, qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse ? Les courses, la santé, tout ça..., on est dépendant ! Et puis..., je ne pouvais pas rester chez moi.

PAROLES DE résident

Alors je suis mieux ici. On ne s'occupe de rien, tout le monde s'occupe de nous. On parle bien entre résidents aussi, souvent même en patois ! Même la chambre est bien. Et puis, on nous propose des activités : on a été visiter la ferme Bâtisse, il n'y a pas longtemps par exemple. On sort aussi, quand on veut même, pour aller chez nos proches. Et eux, viennent quand ils veulent. Même si on vit en collectif, on a quand même notre vie privée et c'est vraiment appréciable.



Mr Bourlon - 88 ans
EHPAD "Les Orchis" - Combronde

MAINTIEN À DOMICILE

DES SERVICES PROCHES DE VOUS

Les aides à domicile du Service d'Aide d'Accompagnement à Domicile (SADD) vous accompagnent pour les actes essentiels (aide à la toilette, aide au repas, transfert...) et dans les activités courantes de la vie quotidienne (entretien du logement, préparation du repas, courses, loisirs...). Si ces services s'adressent aux seniors et aux jeunes retraités, ils peuvent également être mis en place pour toute personne en situation de handicap ou en difficulté momentanée, mais aussi pour les personnes en activité.

Aujourd'hui, 375 usagers bénéficient de ces services.

« J'étais très active avant mon hospitalisation, nous explique Marcelle. A ma sortie de l'hôpital, j'ai fait appel au CIAS pour le portage de repas et une aide au ménage. »

Les prestations sont mises en place rapidement, aucune n'est laissée au hasard. Les responsables de secteur, agents de CSM, réalisent des visites à domicile afin d'évaluer au mieux les besoins et les attentes de chacun. En fonction de la situation, les personnes sont alors conseillées et orientées vers le financeur approprié. Une aide administrative est également apportée pour établir les dossiers de demande de financement.

« C'est agréable d'avoir quelqu'un qui passe régulièrement à la maison. Ça me permet de discuter un peu aussi » témoigne Marcelle, 76 ans.

Véritable service de proximité, il est l'un des premiers acteurs de lutte contre l'isolement des personnes âgées.

« Je suis vraiment enchantée de ce service ! » lance Whilelmina, 85 ans.

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile interviennent quotidiennement sur 29 communes du territoire. Et, pour beaucoup, viennent en aide à des aidants épuisés.

« Ça a vraiment amélioré notre quotidien, insiste le mari de Whilelmina. Avant, on faisait tout dans la maison. Même si on a la chance d'être bien entouré, avoir une aide pour les tâches quotidiennes ça soulage tout le monde, même nous ! Et ça nous permet de rester ensemble, à la maison, près de notre famille. »

En parallèle des services d'aide et de maintien à domicile, des ateliers et activités sont proposés gratuitement par le CIAS à destination des bénéficiaires. Ils permettent le maintien du lien social mais aussi de découvrir des outils permettant de mieux vivre au domicile, des astuces pour prendre soin de soi.

POUR NOUS CONTACTER ...

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Site de Combronde (63 460)
Château des Capponi -
6 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 97 19 67

Site des Ancizes-Comps (63 770)
Maison Bâtisse
Rue de la Chartreuse
04 73 86 74 91

sad@comcom-csm.fr



© Claude Palluau

SOLIDARITÉ

BANQUE ALIMENTAIRE #2022

Chaque année, le CIAS participe à la collecte nationale de la Banque Alimentaire le dernier weekend de novembre, dans les supermarchés du territoire.

La collecte permet de délivrer des colis d'urgence (produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien) aux personnes en difficulté financière ponctuelle, dont la situation est suivie par les travailleurs sociaux. Cette année encore, vous avez été nombreux à participer. Plus de 2,5 tonnes de denrées alimentaires ont été collectées ! Merci à tous pour votre générosité. Merci aux participants pour leur temps et leur implication.



© Boris Bouchet Architectes
Perspective projet architectural

PÔLE ENFANCE-JEUNESSE

Un second site prévu à Beauregard-Vendon

La communauté de communes organise, à l'échelle du territoire, ses offres d'animation extrascolaires autour de 3 pôles : La Passerelle - Pouzol, Beauregard-Vendon et Saint-Georges-de-Mons.

Le site de La Passerelle a d'ores et déjà accueilli 137 enfants, lors des vacances scolaires, dans un cadre naturel préservé et des locaux adaptés, inaugurés au cours de l'été 2022.

Le second site choisi, Beauregard-Vendon, fait l'objet actuellement d'études architecturales et techniques.

Des travaux programmés en 2023-2024

La maîtrise d'œuvre de l'opération a été attribuée sur concours à Boris Bouchet Architectes. La première estimation du coût des travaux (en phase "esquisse") s'élève à 2 448 000 € HT. Ce nouvel équipement intercommunal aura une conception bioclimatique, intégrera des matériaux biosourcés (bois, briques de terre crue) et reposera sur la sobriété énergétique et technologique (bâtiment tendant vers le Low Tech, un procédé responsable, limitant l'impact sur les ressources de la planète et préservant les écosystèmes).

Le permis de construire, qui sera déposé au printemps 2023, présente la rénovation et l'extension du bâtiment qui accueillait l'ancienne mairie. Ce futur pôle Enfance-Jeunesse prévu sur une surface de plus de 1 000 m² est idéalement situé dans le centre bourg de Beauregard-Vendon, à proximité de l'école, de la médiathèque relais et de la Maison des Associations. Il permettra, à terme, d'accueillir 216 enfants et 30 adolescents, dans des espaces dédiés et de qualité. Pour compléter le financement du projet, le Conseil départemental a attribué une subvention, et les autres partenaires, État et Caisse d'Allocation Familiale, ont été également sollicités.

Un troisième site à Saint-Georges-de-Mons

Si le projet initial projetait la réhabilitation de l'école Notre-Dame, cette possibilité a finalement été écartée au profit d'une construction neuve à proximité du Centre Aquatique et des équipements sportifs présents sur la commune. Cette solution permettra la création d'un bâtiment plus adapté et plus sobre en énergie. Le concours de maîtrise d'œuvre, lancé en début d'année, permettra de retenir, avant cet automne, l'architecte qui réalisera le projet.



© Boris Bouchet Architectes
Perspective projet architectural

Face au coût de l'énergie la com' com' réagit

Entre le deuxième trimestre 2021 et celui de 2022, la hausse des prix de l'énergie (gaz, électricité, ...) a largement impacté aussi bien les habitants que les entreprises et les collectivités. Combrailles, Sioule et Morge n'y échappe pas. Pour autant, elle n'est pas restée les bras croisés, notamment sur ses équipements « énergivores », autrement dit les plus consommateurs d'énergie. Parmi eux, le Centre Aquatique intercommunal.



Le Centre Aquatique

Activer tous les leviers pour réduire les consommations énergétiques

Situé sur la commune de Saint-Georges-de-Mons, cet équipement a été créé en 1973. Il a fait l'objet de multiples travaux pour améliorer le confort des baigneurs depuis sa création. Consciente de devoir faire évoluer son équipement, et afin de répondre aux attentes de ses habitants, la Communauté de communes s'est engagée dans la mise en place, en 2019, d'un Contrat de Performance Énergétique, le premier dans le département du Puy-de-Dôme. Et on peut aujourd'hui, dire « heureusement » !

Le Contrat de Performance Énergétique (CPE), outil innovant, a contribué à la réduction de consommation

énergétique, tout en améliorant l'efficacité énergétique du bâtiment. Il a donné lieu à des travaux d'amélioration et de remplacement des systèmes de chauffage, de traitement de l'air, de production d'eau chaude sanitaire, couverture thermique sur le grand bassin... qui ont permis de faire une économie conséquente en terme de consommation d'énergie, dépassant même les attentes espérées, soit 53% d'économies, ce qui représente 171 000 € TTC sur 2 ans. Mais ça ne suffit plus.

Si des mesures ont d'ores et déjà été prises en octobre 2022, comme la diminution de 1°C de la température de l'eau et de l'air (ce qui représente une économie

de 5 900 € TTC sur une année), elles restent trop faibles pour permettre à la com' com' de faire face, financièrement, à l'envolée des prix. Ainsi, une fermeture partielle du centre aquatique est mise en place, sur deux périodes de 4 semaines consécutives. La première, autour des vacances de fin d'année (les 2 semaines de vacances scolaires, ainsi qu'une semaine avant et une semaine après) et la seconde, en fin de vacances estivales (fin août et début septembre). Cette mesure a pour objectif d'avoir le moins d'impacts possibles pour les scolaires (apprentissage de la natation), les usagers et le club résident, tout en s'assurant que les économies soient

suffisamment significatives (estimées à 36 000 € TTC par an sur les dépenses relatives au gaz et à l'électricité, sur 307 000 € TTC d'augmentation totale pour 2023). Cette décision, difficile à prendre, est néanmoins le meilleur des compromis possibles pour maintenir l'ouverture, le reste de l'année, de cet équipement intercommunal et des services qu'il propose à la population.

Cette fermeture partielle reste temporaire, et Combrailles, Sioule et Morge espère que le Centre Aquatique retrouvera rapidement un fonctionnement normal.

DES ACTIONS MENÉES SUR L'ENSEMBLE DES ÉQUIPEMENTS

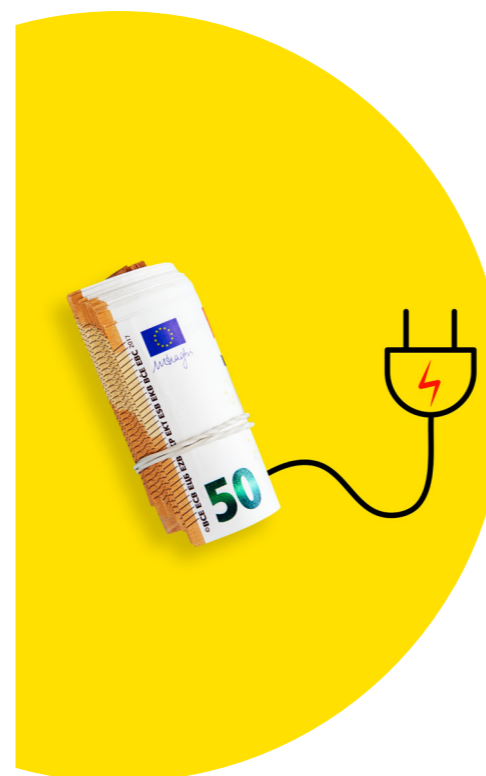
Comme pour beaucoup d'autres structures et chez la majorité des particuliers, les systèmes de régulation des installations de chauffage ont été reprogrammés au sein de l'ensemble des bâtiments intercommunaux. Les plages horaires de chauffage « en réduit », ont été abaissées à 16°C et en fonction des usages, les gymnases ont également diminué leur température ambiante, tombant à 15°C et à 12°C sur les plages horaires non utilisées. Pour les autres bâtiments, la température « normale » a également été abaissée à 19°C.

Des exceptions ont cependant été faites pour les équipements où les enfants sont accueillis (microcrèche, relais petite enfance) et où les

personnes âgées sont hébergées (EHPAD), le but n'étant pas, pour autant, de négliger la qualité de vie et le bien-être des personnes accueillies.

Dans le même temps, les périodes d'éclairage ont été restreintes. Dans les gymnases par exemple : l'éclairage est maintenant programmé pour être coupé à une heure précise, à laquelle scolaires et associations sportives ont terminé la pratique de leurs activités.

« Si ces actions, mises bout à bout, permettent de réaliser quelques économies, elles ne suffiront pas à l'avenir malgré tout. C'est pourquoi, il est devenu essentiel de repenser nos modes de consommations » précise Jean-Paul Pouzadoux, vice-président délégué au Sport et aux infrastructures.



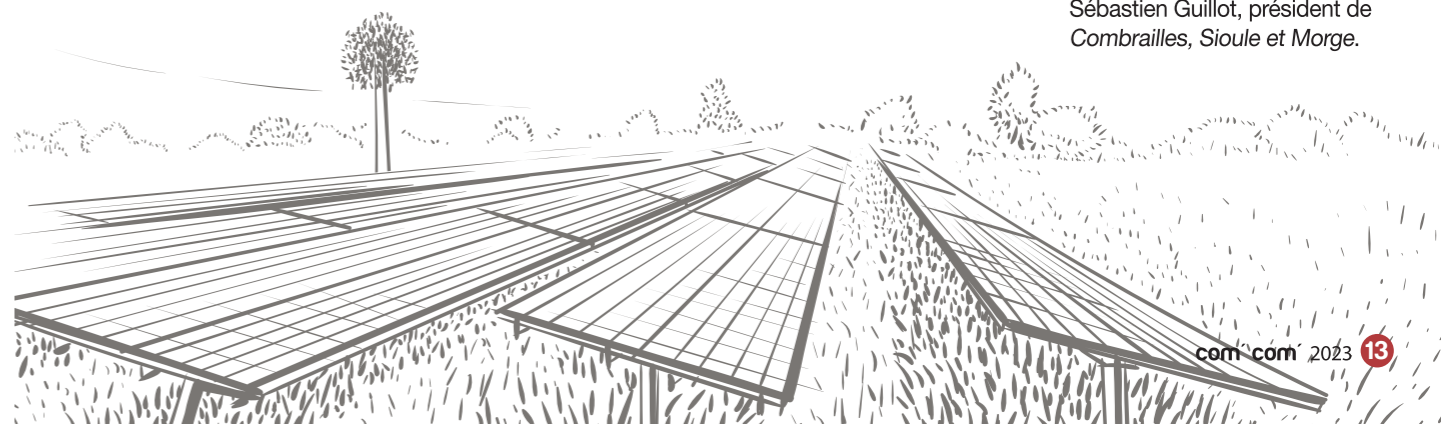
INVESTIR POUR DIMINUER LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT

Pour les autres équipements sportifs, suite à un appel à projet lancé fin 2020 par l'Agence Nationale du Sport et portant sur « la rénovation énergétique et la modernisation des équipements sportifs », une candidature commune à l'échelle du département a été portée par Le Territoire d'Énergie 63 (SIEG) - à qui a été transférée la compétence optionnelle « éclairage public » : cette candidature a été retenue !

Ainsi, en réponse aux objectifs fixés par le Plan Climat-Air-Énergétique Territorial (PCAET) de Combrailles, Sioule et Morge, la réfection de l'éclairage du Centre Aquatique et du gymnase de Manzat, en faveur d'une solution moins énergivore, a déjà pour effet de réduire les consommations d'énergie, mais également d'entretenir le patrimoine intercommunal existant.

En parallèle, dans le cadre de l'étude pour l'élaboration du schéma d'investissement des équipements sportifs, CSM engagera au printemps des travaux de réhabilitation sur le gymnase de Manzat, visant la mise aux normes de l'accessibilité, la création d'un local de stockage, mais également la réalisation de travaux d'isolation et de reprise du chauffage.

« Aujourd'hui, plus que jamais, de nombreuses perspectives sont à l'étude, pour la mise en place d'une production d'énergie photovoltaïque en autoconsommation pour le Centre Aquatique, notamment, ce qui permettrait de réduire de 33% les achats d'électricité et de les remplacer par une énergie « verte ». Pour la communauté de communes, il est maintenant essentiel d'investir, pour diminuer les coûts de fonctionnement » explique Sébastien Guillot, président de Combrailles, Sioule et Morge.



"Sur un nuage" - sieste sonore immersive
Cie MPDA - Alexandra Lacroix (75 018 Paris)
à la salle des fêtes de Saint-Georges-de-Mons



ENSEIGNEMENT MUSICAL

Retrouvez le programme
2022-2023



Les écoles de musique, des lieux d'éducation artistique et culturelle

Au-delà même du développement de la créativité, l'éducation artistique et culturelle repose sur 3 piliers : la rencontre avec les oeuvres et les artistes, la connaissance des arts et de leur histoire, et bien sûr également la pratique.

C'est dans ce contexte que les écoles de musique de Combronde (Société Lyrique de Combronde) et des Ancizes-Comps (Union Musicale en Combrailles) proposent chaque année aux élèves de travailler autour d'un thème particulier. Après "l'inspiration rock metal" en 2022, **le monde de l'Opéra sera à l'honneur en 2023.**

Pour que les élèves s'imprègnent de cette esthétique musicale, l'apprentissage de morceaux de musique ne suffit pas. Il faut aussi mettre en place un authentique projet d'éducation artistique et culturelle pour compléter cette approche immersive. Dans cette optique, conférences, concerts, spectacles pour enfants et visite de l'opéra-théâtre de Clermont-Ferrand

sont proposés aux élèves des écoles de musique. Cette programmation permet en outre de rencontrer des professionnels de ce secteur : chanteurs lyriques, directeurs d'opéra, conférenciers. Tous ces événements, toutes ces expériences, s'inscrivent pleinement dans l'apprentissage musical, et participent au développement personnel de l'enfant.

Durant cette année, les élèves des écoles de musique seront aussi artistes ! Toutes et tous donneront leur spectacle annuel **le 25 mars à Combronde**, en partenariat avec la compagnie ChambOule TOuthéâtre.

Écoles de musique
unionmusicale@gmail.com
06 33 12 58 28

LECTURE PUBLIQUE

Un réseau, avec près de 60 bénévoles !

Le Réseau de Lecture Publique de Combrailles, Sioule et Morge compte près de 60 bénévoles. Avant que les collectivités territoriales ne se dotent d'agents formés, les lieux de lecture à la campagne existaient déjà, portés par des bénévoles motivés. L'engagement des bénévoles s'inscrit dans une égalité d'accueil des personnes et s'étend à la préservation des biens publics qui leur sont confiés, ainsi qu'à la mise en place d'animations de médiation culturelle. Cet engagement est renouvelable tous les ans.

Quelques bénévoles sont là depuis 25 ans ! Treize médiathèques relais sont ouvertes chaque semaine, grâce aux équipes de bénévoles. Recrutés sur leur commune, ils et elles ont suivi la formation initiale de gestion de petite bibliothèque, et ont appris l'utilisation du logiciel de prêt, ceci n'étant que le prérequis de la

fonction. Au-delà du mouvement des collections et des tâches de gestion, il s'agit aussi d'assurer l'ouverture d'un lieu de vie où l'échange social, amical et culturel, est entretenu. De nombreuses actions essaient d'année en année au sein des médiathèques relais : les choix documentaires (avec un budget d'acquisition dédié, alloué par

la collectivité), les déplacements en librairie, à la médiathèque départementale... Sans compter les nombreux partenariats avec les écoles, collèges, EHPAD, ALSH, RPE...

L'annuaire des médiathèques est disponible sur www.combrailles-sioule-morge.fr et sur csm.bibli.fr

Les bénévoles du Réseau de lecture publique



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LE CLUB CLIMAT VOIT LE JOUR

Plus de soixante personnes se sont retrouvées, en novembre 2022, pour la première réunion du Club Climat-Environnement de la com' com'. Partant du principe que la transition écologique est l'affaire de toutes et tous, le club rassemble les acteurs du territoire (élus, citoyens, associations, entreprises). Si sa mission première est de suivre et évaluer la mise en œuvre du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) de la communauté de communes, il sera surtout un lieu de débat et réflexion, d'accompagnement et d'émergence d'initiatives en faveur de la transition. Cette première rencontre a donc été l'occasion de repreciser les missions et objectifs du Club - ce à quoi se sont employés le président, Sébastien Guillot et le vice-président, Grégory Bonnet - mais aussi d'accueillir les participants aux enjeux liés au dérèglement climatique, grâce à des jeux immersifs : Fresque du Climat et Atelier 2 Tonnes.

Le prochain rendez-vous aura lieu en ce début d'année et sera notamment consacré au premier bilan du PCAET.



Première rencontre du Club Climat à la salle polyvalente de Charbonnières-les-Vieilles

Venez participer
aux travaux du Club Climat de
Combrailles, Sioule et Morge !
Vous pouvez vous inscrire par mail,
à clubclimat@comcom-csm.fr
ou en contactant le 04 73 86 99 19.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques a été programmé dans le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) de la communauté de communes. Aujourd'hui, 4 bornes doubles 22 Kw sont fonctionnelles et accessibles à tous sur les parkings de l'EHPAD « Les Orchis » à Combronde, de l'EHPAD « Le Montel » à Manzat, du siège administratif de Combrailles, Sioule et Morge à Manzat et de la Maison de la musique aux Ancizes-Comps. L'exploitation est confiée à la société Freshmile (www.freshmile.com) mais les bornes sont accessibles depuis les applications de la plupart des opérateurs.

Elles ont été inaugurées en fin d'année 2022 par le président de CSM, le vice-président délégué à la Transition Écologique et Éric Meulnet, dirigeant de SARL Meulnet (entreprise ayant réalisé les travaux).



COÛTS DE RECHARGE
0,20 € TTC par kWh
+ 0,025 € TTC par minute

Ce projet, dont le coût total s'élève à 62 824 € TTC, a bénéficié de la prime ADVENIR, soit 21 600 € et reçu le soutien financier de l'État (DSIL) à hauteur de 16 712 €.

PRATIQUE

L'impact environnemental du numérique ne cesse d'augmenter. Cet impact est surtout lié au matériel et non aux données ou à leur stockage. En France, on compte près de 591 millions de terminaux (TV, smartphones, ordinateurs...).

A l'échelle mondiale, on estime que le nombre d'équipements numériques équivaut à 8 fois le nombre d'utilisateurs (soit 40 milliards). Les consommations énergétiques liées à l'extraction des minerais, à la fabrication, au transport et à l'utilisation de nos appareils sont les principales sources de l'impact du numérique.

Pensez-y avant d'acheter ou remplacer un terminal, préférez la réparation et les appareils reconditionnés !

Le saviez-vous ?

Vous pouvez évaluer l'impact de vos usages numériques, grâce au simulateur suivant : www.longuevieauxobjets.gouv.fr/reduire-son-impact-numerique



INVESTISSEZ DANS UN PROJET RESPONSABLE



La société Soleil de la Viouze ouvre le financement du Parc Photovoltaïque de Queuille à l'épargne citoyenne, à hauteur de 100 000 €.

La participation est réservée, à partir de fin février 2023, aux habitants du territoire de *Combrailles, Sioule et Morge*, puis élargie à la France entière.

Des obligations d'une valeur de 50 € sont émises.

Il s'agit d'un placement de moyen terme à rémunération fixe sur 5 ans. Chaque année, l'épargnant recevra une annuité brute constante, rémunération de 6%.

Rendez-vous sur www.lumo-france.com

